

QUESTIONS ET RÉPONSES N° 4

DEMANDE DE SOUMISSIONS N° 10069799

La modification 005 vise à répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Question 7 :

Le point 1.4, Financement maximal disponible, indique que le financement maximal disponible pour le contrat qui découlera de la demande de soumissions est de 240 000 \$ (taxes applicables en sus). Ce financement maximal s'applique-t-il directement à chacun des groupes visés par la demande de soumissions, ce qui donnerait un financement maximal total de 720 000 \$ si le soumissionnaire présente une proposition pour les trois groupes, ou bien est-ce un total de 240 000 \$ qui s'applique aux trois groupes combinés?

Réponse 7 :

Le financement maximal total combiné pour une soumission qui vise les trois groupes est de 240 000 \$ (80,000\$ par regroupement).

Question 8 :

Si plusieurs soumissionnaires présentent une soumission pour un groupe en particulier et que la combinaison des trois soumissions dépasse le financement maximal, sur quel facteur se fondera-t-on pour attribuer le marché?

Réponse 8 :

Le financement maximal total pour les trois groupes est de 240 000 \$. Les soumissions dont la valeur est supérieure à 80,000\$ par regroupement seront jugées non conformes.

Toutes les autres modalités de la demande de propositions demeurent inchangées.